

Annnonce

COUPE DE FRANCE D2 SOLOS 2026

Trophée de la Seine

Une compétition Nationale de Danse sur Glace

ouverte aux clubs affiliés à la

Fédération Française des Sports de Glace

Rouen

11 & 12 avril 2026

sous l'égide de la

Fédération Française des Sports de Glace

Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace



1. REGLEMENTATION

Se rapporter aux différentes communications éditées à cet effet sur le site de la Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace.

Cette Annonce ainsi qu'un résumé des principales Règles et Communications sont disponibles sur le site www.csndg.org.

DONNEES TECHNIQUES

1.1 LIEU

Patinoire de ROUEN

Patinoire couverte avec une piste de glace de 56m x 26m

Adresse : Centre Guy Boissière

Avenue Jacques Chastellain
76000 ROUEN

2. INSCRIPTIONS

2.1 **PROCEDURE D'INSCRIPTIONS DES COMPÉTITEURS**

A effectuer **du 18/03/2026 au 23/03/2026**

Le Formulaire d'Inscription électronique, disponible sur www.csndg.org doit être rempli par le club inscrivant et envoyé :

-Par courrier électronique à : competitions@csndg.org et tresorier@csndg.org

-accompagné obligatoirement de l'avis de virement bancaire correspondant aux frais d'inscription.

Tout envoi non accompagné de l'avis de virement ne sera pas pris en compte.

(Afin de pouvoir réaliser le virement dans les temps impartis, le club inscripteur devra prendre en compte pour certaines banques le délai de création du bénéficiaire.

					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	02148	00020528301	58	EUR	CCM ROUEN SAINT MARC
Identifiant international de compte bancaire					
FR76	IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)
	1027	8021	4800	0205 2830	158
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM ROUEN SAINT MARC			ROUEN OLYMPIC CLUB		
27 PLACE SAINT MARC			CTRE SPORTIF GUY BOISSIERE		
76000 ROUEN			ILE LACROIX		
☎33235988180			76000 ROUEN		

2.2 FRAIS D'INSCRIPTION

Selon la Communication n° 389, les droits d'inscription sont de :

- 65€ par patineur jusqu'à Argent plus
- 70€ par patineur vermeil Plus et Petit Or Plus

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, à moins qu'un Compétiteur ne puisse participer à la Compétition pour raison médicale nécessitant une hospitalisation. Dans ce cas, un certificat médical d'hospitalisation doit être fourni. Le club organisateur gardera néanmoins la somme de 30 € au titre des frais de dossier.

2.3 DROITS A L'IMAGE

Chaque participant (ou son représentant s'il est mineur) autorise expressément l'organisateur, ainsi que ses ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et prises à l'occasion de sa participation à cette compétition ou aux événements s'y rapportant. Dans le cas où le participant (ou son représentant s'il est mineur) refuserait de céder son droit à l'image il doit en informer par écrit l'organisateur par tout moyen à sa convenance et au plus tard la veille de la compétition.

3. DESIGNATION DES OFFICIELS D'ARBITRAGE

La désignation est faite selon la procédure prévue par la CFOA.

La date et le lieu des réunions d'Officiels d'Arbitrage sont programmés et indiqués dans les horaires de la Compétition.

La distribution des Officiels d'Arbitrage pour les différentes catégories et épreuves de la Compétition sera déterminée par le Juge Arbitre Principal.

4. REPAS, HEBERGEMENT ET FRAIS DE DEPLACEMENT (COMMUNICATION CSNDG « PRISE EN CHARGE ... »)

Se référer à la communication CSNDG n°383

5. ENTRAINEMENTS

Les entraînements sont programmés et indiqués dans les horaires prévisionnels de la compétition.

6. FEUILLE SACEM / FEUILLE DE CONTENU DE PROGRAMME / MUSIQUES

6.1 FEUILLE SACEM

Une liste des titres, compositeurs et orchestres de la musique utilisée pour les Danses Imposées et le Danses Libres doit être indiquée pour chaque patineur dans le Formulaire de Musiques SACEM et envoyée à tresorier@roc76.fr aux mêmes dates que l'inscription, **soit avant le 04/04/2026**

6.2 FEUILLE DE CONTENU DE PROGRAMME

Envoyer les éléments de programme (ou modifications) **du 30/03/2026 au 01/04/2026** via la plateforme ppc.csndg.org selon la com **385**.

Tout retard sera pénalisé comme défini dans le règlement Intérieur.

En se connectant à l'adresse ppc.csndg.org, le correspondant club ou l'entraîneur pourra déposer (ou modifier) les feuilles de programmes de ses compétiteurs (**accès « entraîneur »**) .

A la 1^{ère} connexion, créer un compte avec un mot de passe (1 seul accès par club).

Après acceptation de l'administrateur, les éléments de programme (Rhythm Dance, Danses libres Couples ou Solos) peuvent être insérés pour chaque patineur (ou couple) licencié.

6.3 MUSIQUES

A envoyer les fichiers de musique (format mp3 de grande qualité) par wetransfer **du 02/04/2026 au 07/04/2026** à : musiques@csndg.org

Pour la nomenclature, se référer au Règlement Intérieur ainsi qu'à la communication **386**.

Si les informations concernant la musique sont incomplètes et si les clés USB de secours ne sont pas fournies, l'accréditation ne sera pas donnée.

7. HOTEL OFFICIEL

Nom : IBIS Champ de Mars

Adresse : 12 avenue Aristide Briand – 76000 ROUEN

Tél. : 02 35 08 12 11

Mail : H5690@accor.com

Des informations concernant les hôtels pour les patineurs, les entraîneurs et les accompagnateurs peuvent être fournies par :

L'Office de Tourisme : Esplanade Marcel Duchamp – 76000 ROUEN

02 32 08 32 40

<http://www.visiterouen.fr>

8. ACCREDITATION

L'accréditation officielle est prévue à la patinoire à l'arrivée des participants et devra être effectuée avant la première épreuve.

L'accréditation ne peut être fournie qu'en échange des :

- Clés USB des musiques de secours,
- Feuille de Contenu de Programme si elle a été modifiée dans la semaine précédente
- Tout document demandé par le Délégué Technique

9. TIRAGE AU SORT - ORDRE DE PASSAGE

Les ordres de passage seront déterminés par tirage au sort électronique (Règle 3.5.5.alinéa 3).

L'ordre de passage pour la Danse Libre sera l'ordre inverse du classement de la danse imposée.

Une Cérémonie pour le tirage au sort (électronique) est en préparation.

Elle aura lieu le vendredi soir vers 19h (lieu à confirmer)

10. RESULTATS

Afin de contribuer à la sobriété écologique (et énergétique),

Le livret d'accueil sera publié en PDF et disponible sur www.csndg.org et sur l'application **Sportity**.

Les horaires, ordres de passage, résultats et infos de dernière minute seront également disponibles via l'**application Sportity**. Les détails des résultats (judges scores) seront disponibles dès la fin de la catégorie.

Le code d'accès de la compétition sera connu dans la semaine précédant la compétition.

11. CEREMONIE DES RECOMPENSES

Tous les patineurs seront tous annoncés et récompensés.

12. ASSURANCE / RESPONSABILITES

L'Organisateur et la Fédération Française des Sports de Glace n'assument aucune responsabilité en cas de blessure physique ou personnelle ou en cas de dégâts matériels encourus en lien avec les patineurs et les Officiels d'Arbitrage.

13. DISCUSSION TABLE RONDE

Une Discussion Table Ronde pour les Juges aura lieu après les épreuves.

14. INFORMATIONS

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Délégué Technique

Annie MANCEAUX

Tél. : 06 83 21 30 43

Mail : competitions@csndq.org

Organisateur

Président : Nicolas PAYSAN

Tel : 06 17 54 84 11

Mail : president@roc76.fr

Nom et coordonnées du responsable accueil Officiels :

Nom : Céline EL FEGHALI

Tel : 06 60 55 16 99

Mail : celine.feghali@roc76.fr

Nom et coordonnées du responsable accueil Compétiteurs :

Nom : Marie Laure LEPAGE

Tel : 07 86 93 15 84

Mail : marielaure.lepage@roc76.fr

12. HORAIRES PREVISIONNELS

Vendredi 10 avril : **Cérémonie du tirage au sort** (électronique) lieu à confirmer

samedi 11 avril : **compétition Danse Imposée**

samedi 11 avril : **entraînement officiel Danse Libre**

Dimanche 12 avril : **compétition Danse Libre**

Les horaires définitifs de la Compétition et des entraînements seront publiés sur www.csndq.org au plus tard 2 semaines avant le début de la compétition.